

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2023_27

Nombre de membres 10
En exercice : 10
Présents : 6

Excusé : 0
Absents : 1
Pouvoir : 4

Date de la convocation : 03 aout 2023
Date d'affichage : 03 aout 2023

SIGNATURE CONVENTION AVEC LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE CUQ-TOULZA

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-quatre aout à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, M. Didier MIRATON, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Maryse TEQUI, M. Christophe BOYER

Absent : M. WEISSE Damien

Pouvoir : M. Stéphane ROUX donne pouvoir à Mme TEQUI
Mme Sandrine NARDI donne pouvoir à M. BOYER
M. Sébastien LANGE donne pouvoir à M. REILHES Claude

Secrétaire de séance : TEQUI Maryse

o O o

Une réunion a eu lieu entre le groupement des neuf communes (AGUTS, ALGANS, CAMBON LES LAVAUERS, CUQ-TOULZA, LACROISILLE, MAURENS SCOPONT, MOUZENS, PECHAUDIER et PUECHOURS) et le représentant, Monsieur CHAMOIX Jean Noël, Président de L'association Médiathèque du GIROU, pour décider la création d'une Médiathèque intercommunale et en confie la gestion à l'association : Médiathèque du GIROU

Une convention a été faite pour déterminer les rôles, droits et devoirs de chacune des parties dans la gestion et l'animation de la Médiathèque intercommunale.

L'objectif commun des deux parties est le développement et la promotion de la lecture, et d'une manière plus générale l'accès à l'information, à la documentation et à la culture sous toutes leurs formes auprès de l'ensemble des habitants des communes.

Il est demandé à chaque commune de délibérer pour mettre en place cette convention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- DECIDE de valider la création de la Médiathèque Intercommunale
- AUTORISE M. Le Maire à signer la convention ci jointe

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance



Le Maire,
Claude REILHES

